

Statistiques en bref

POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

18/2006

Marché du travail

Auteur

Omar HARDARSON

Contenu

Les jeunes en formation..... 2

responsabilités familiales sont la principale cause d'inactivité des femmes âgées de 25 à 54 ans. 2

Différence de comportement entre les pères et les mères de jeunes enfants 3

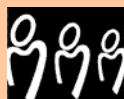
Les personnes ayant un faible niveau d'éducation sont davantage susceptibles d'être inactives..... 3

6,5 millions de femmes inactives âgées de 25 à 54 ans souhaitent travailler 3

Taux d'inactivité dans la classe d'âge 55-64 ans: 45% d'hommes et 64% de femmes 4

Personnes inactives âgées de 55 à 64 ans moins désireuses de travailler 4

4 à 9% des personnes âgées de 65 à 74 ans encore actives 5



Personnes hors du marché du travail: baisse du taux d'inactivité des femmes

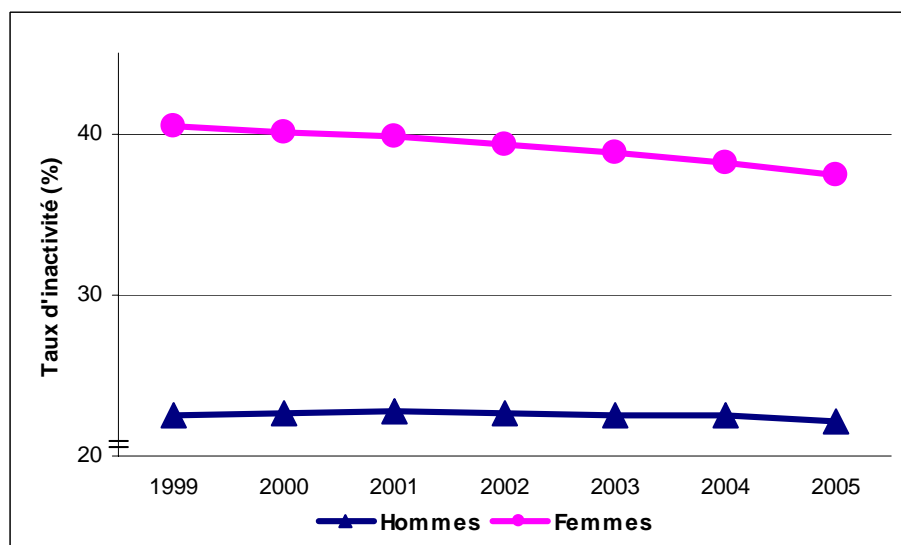
Le Conseil de Lisbonne a fixé comme objectif global d'atteindre un taux d'emploi de 70% d'ici 2010 et, en particulier, d'accroître le taux d'emploi des femmes à plus de 60%. L'augmentation du taux d'emploi peut se réaliser de l'une ou des deux manières suivantes: en réduisant le chômage et/ou en recrutant davantage de personnes parmi la population inactives, c'est-à-dire les personnes hors du marché du travail. Le présent rapport concerne la population inactives dans l'Union européenne ainsi que dans les pays candidats et les pays de l'AELE en 2005. Le dernier numéro de Statistiques en bref sur les personnes hors du marché du travail a été publié en janvier 2006 et se référait à l'année 2004.

L'inactivité sur le marché de travail dépend beaucoup de l'âge et du sexe. S'agissant des jeunes, leur absence du marché du travail est essentiellement imputable au fait qu'ils sont en formation; quant aux personnes âgées, la principale raison de leur inactivité est qu'elles sont à la retraite. Par ailleurs, les femmes sont largement plus susceptibles d'être hors du marché du travail, les responsabilités familiales étant le principal motif invoqué. La présente publication est divisée en trois grandes sections dans lesquelles est examinée chacune des classes d'âge suivantes: 15-24 ans, 25-54 ans et 55-64 ans. Un bref regard est jeté sur les personnes âgées de 65 à 74 ans à la fin du rapport.

Depuis 1999, la part des inactifs âgés de 15 à 64 ans dans la population totale a diminué, passant de 31,6% à 29,8% dans l'UE-25. Cette baisse est, en majeure partie, due à une hausse de la participation des femmes au marché du travail. Au cours de cette période, le pourcentage des femmes inactives a diminué, de 40,5% à 37,5%, tandis que celui des hommes hors du marché du travail est resté quasiment stable (de 22,6% à 22,2%).

Dans tous les États membres, la probabilité de se trouver hors du marché du travail est plus grande pour les femmes que pour les hommes. Dans les pays nordiques et baltes, ainsi qu'en Slovaquie, la différence entre les deux sexes atteignait 9 points de pourcentage ou moins en 2005, tandis qu'à Chypre, au Luxembourg, en Irlande, en Espagne, en Italie et en Grèce, cet écart était supérieur à 20 points. À Malte, cette différence était de loin la plus importante (plus de 42 points de pourcentage).

Figure 1. Taux d'inactivité dans l'UE-25 par sexe, 1999-2005.



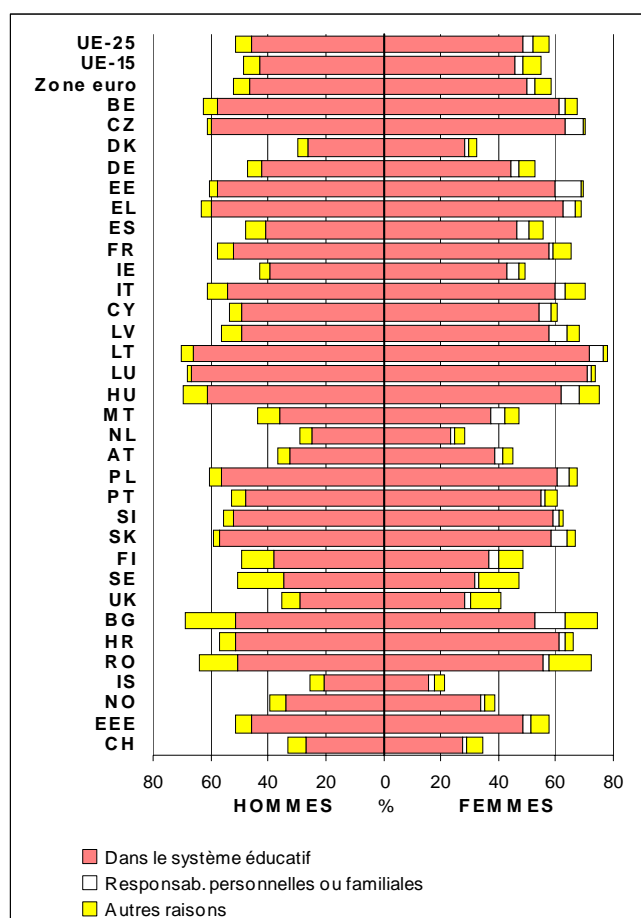
Source: Eurostat – EFT

Les jeunes en formation

Généralement, les personnes âgées de 15 à 24 ans ne sont pas présentes sur le marché du travail. En 2005, 51,5% des hommes et 58,5% des femmes de cette tranche d'âge dans l'UE-25 étaient inactifs. Au total, 30,9 millions d'hommes et de femmes jeunes se trouvaient hors du marché du travail. Globalement, le taux d'inactivité des hommes dans cette classe d'âge allait de 25,7% en Islande et 28,8% aux Pays-Bas à 70,5% en Lituanie. Quant aux femmes, les taux d'inactivité les plus bas ont également été relevés en Islande et aux Pays-Bas (respectivement 21,9% et 29,2%), tandis que le plus élevé a été enregistré en Lituanie (79,5%). Les disparités entre les pays concernant le nombre d'étudiants ayant un emploi expliquent en grande partie les variations des taux d'inactivité.

Si la participation à une formation était citée comme principal motif de l'inactivité chez les deux sexes, les jeunes femmes avaient plus tendance à être inactives pour cette raison que les hommes (48,8% contre 45,8%) dans l'UE-25 en 2005. La différence restante est imputable aux femmes de cette classe d'âge qui invoquent en premier lieu leurs responsabilités familiales (3,1%) pour expliquer leur absence du marché du travail.

Figure 2. Taux d'inactivité des jeunes (15-24 ans) par sexe et principale cause d'inactivité, 2005.



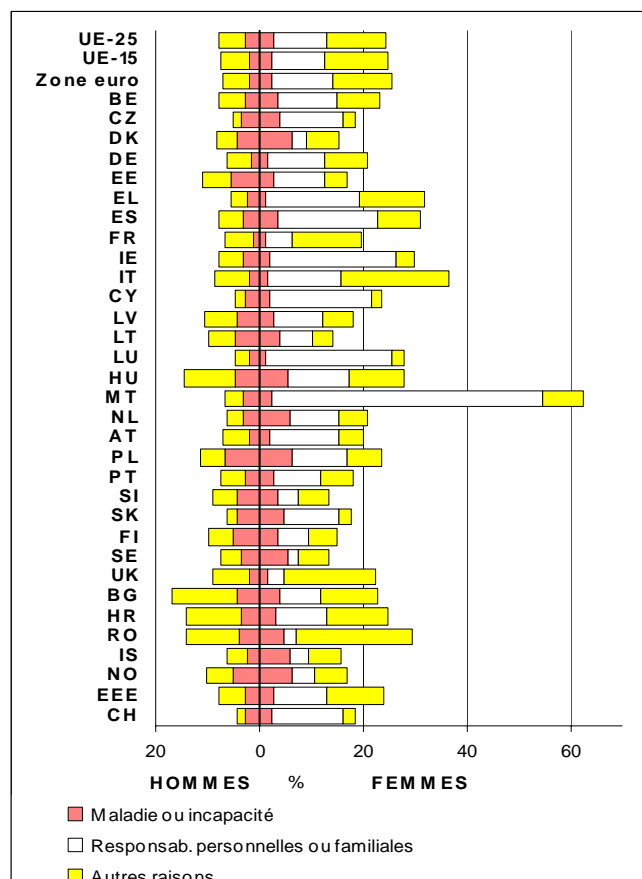
Source: Eurostat – EFT.

Les responsabilités familiales sont la principale cause d'inactivité des femmes âgées de 25 à 54 ans.

C'est entre 25 et 54 ans que se situe la principale tranche de vie active dans l'Union européenne. C'est également au cours de cette période que les personnes fondent une famille et élèvent leurs enfants. Les différences par sexe sont donc très marquées lorsque l'on observe les personnes inactives de cette tranche d'âge. En 2005, 7,9% d'hommes âgés de 25 à 54 ans étaient inactifs dans l'UE-25 contre 24,3% de femmes. En chiffres absolus, cela représentait environ 7,8 millions d'hommes et 23,9 millions de femmes. Le taux d'inactivité des hommes était inférieur à 5% en Suisse, à Chypre et au Luxembourg, mais le plus élevé en Hongrie et en Bulgarie (14,5% et 16,7%). Les taux d'inactivité des femmes âgées de 25 à 54 ans allaient, en 2005, de 13,5% en Suède à 36,4% en Italie. Malte faisait exception avec 62,4% des femmes de cette classe d'âge hors du marché du travail.

Sur les 24,3% de femmes inactives, 10,4% l'étaient pour des raisons personnelles ou familiales; en revanche, les hommes n'étaient que 0,3% à justifier leur absence du marché du travail par ce motif majeur. Outre les responsabilités personnelles ou familiales, les différences entre les sexes sont minimes: on constate que le nombre d'hommes et de femmes inactifs dans cette classe d'âge pour des raisons de maladie/handicap, de formation ou de retraite est à peu près identique, soit 4,4 millions d'hommes et 4,6 millions de femmes.

Figure 3. Taux d'inactivité des personnes âgées de 25 à 54 ans, par sexe et principale cause d'inactivité, 2005

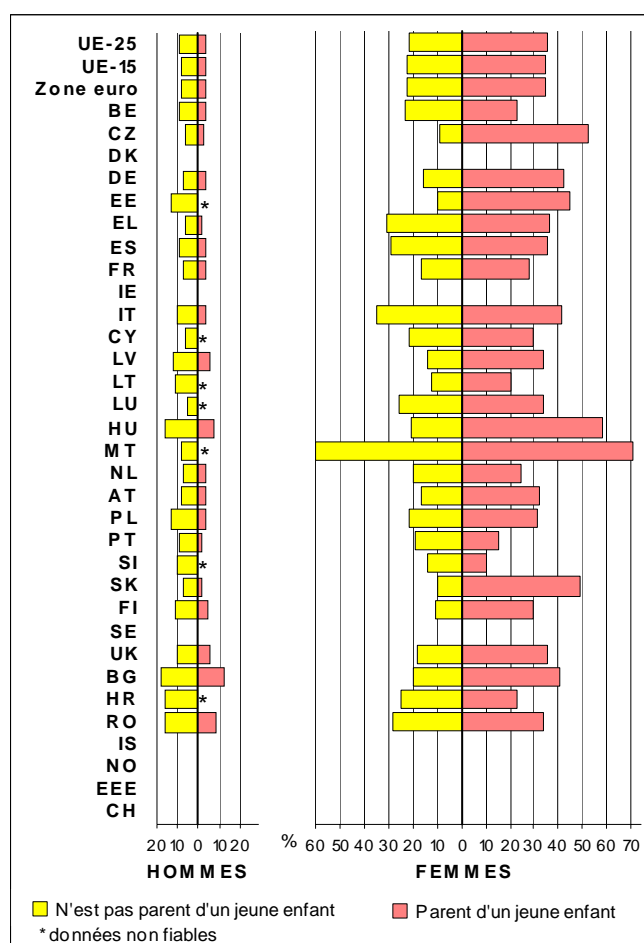


Source: Eurostat – EFT.

Différence de comportement entre les pères et les mères de jeunes enfants

Dans la classe d'âge des 25-54 ans, les mères de jeunes enfants (moins de 7 ans) avaient un taux d'inactivité supérieur à celui des femmes sans enfant en bas âge: 35,1% contre 21,2% dans l'UE25 en 2005. On a constaté l'inverse pour les hommes: leur taux d'inactivité dans l'UE-25 était de 3,6% s'ils vivaient, dans leur ménage, avec un ou plusieurs jeunes enfants (à eux ou à leur épouse) et de 9,2% s'ils n'avaient pas d'enfant en bas âge dans le ménage. Le taux d'inactivité des femmes ayant des enfants augmente si elles ont plus d'un enfant, ce qui n'est guère le cas des pères. Dans un ménage comprenant deux enfants ou plus, si le plus jeune avait moins de sept ans, le taux d'inactivité des mères atteignait 34,8% contre 3,9% pour les pères dans l'UE-25 en 2005 (voir tableau 1).

Figure 4. Taux d'inactivité des personnes âgées de 25 à 54 ans, en présence de jeunes enfants (0-6 ans), 2005.



Source: Eurostat – EFT.

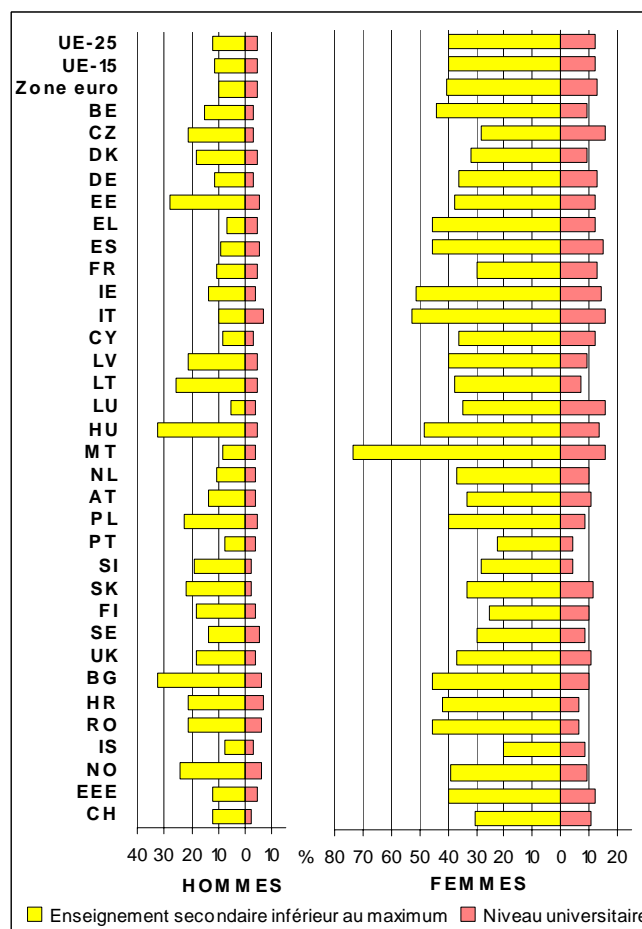
Les personnes ayant un faible niveau d'éducation sont davantage susceptibles d'être inactives

En 2005, le taux d'inactivité des hommes de la classe d'âge 25-54 ans qui n'avaient pas atteint le niveau de l'enseignement secondaire supérieur, était égal à 12,1% dans l'UE-25. En revanche, le taux d'inactivité était de 4,2% pour les hommes titulaires d'un diplôme de l'enseignement universitaire. Le taux d'inactivité des hommes n'ayant pas atteint le niveau de l'enseignement secondaire supérieur était

le plus élevé en Hongrie (32,8%); le Royaume-Uni, la Pologne, les pays baltes, la République tchèque, la Slovaquie, la Bulgarie, la Roumanie, la Croatie et la Norvège affichaient tous un taux d'inactivité supérieur à 20% pour cette catégorie.

En 2005, le taux d'inactivité des femmes de cette classe d'âge, qui n'avaient pas atteint le niveau de l'enseignement secondaire supérieur, était de 40,1% dans l'UE-25, tandis que le taux d'inactivité de celles ayant suivi des études universitaires atteignait 11,9%. À Malte, le taux d'inactivité des femmes de cette classe d'âge n'ayant pas atteint le niveau de l'enseignement secondaire supérieur était de 73,9%; en Irlande et en Italie, ce taux dépassait les 50%.

Figure 5. Taux d'inactivité des personnes âgées de 25 à 54 ans, selon le niveau d'éducation, 2005.



Source: Eurostat – EFT.

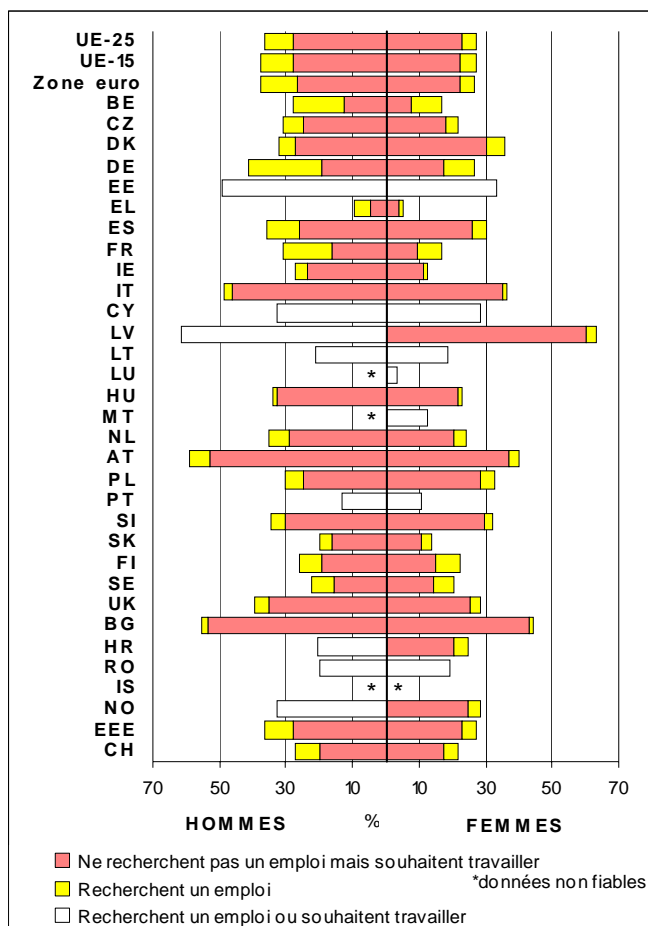
6,5 millions de femmes inactives âgées de 25 à 54 ans souhaitent travailler

Les personnes inactives se caractérisent par le fait qu'elles n'ont pas d'emploi et qu'elles n'en recherchent pas activement ou ne sont pas immédiatement disponibles pour en occuper un. Il n'empêche que ces personnes ont, à divers degrés, un lien avec le marché du travail. On distingue deux groupes de personnes en passe d'entrer sur le marché du travail: celles qui cherchent un emploi mais ne sont pas immédiatement disponibles et celles qui souhaitent travailler, même si elles n'étaient pas à la recherche d'un emploi pendant la semaine de référence.

En 2005, 36,3% des hommes inactifs dans l'UE-25, âgés de 25 à 54 ans, souhaitaient travailler tandis que 8,6% étaient réellement à la recherche d'un emploi. Un nombre

relativement plus faible de femmes inactives souhaitent travailler (27,3%), alors que 4,4% de femmes inactives étaient réellement à la recherche d'un emploi au cours des quatre semaines précédentes, y compris la semaine de référence. Étant donné que les femmes de cette classe d'âge présentent des taux d'inactivité plus élevés que ceux des hommes, le pourcentage inférieur de femmes inactives prêtes à travailler représente un nombre absolu de femmes inactives souhaitant travailler supérieur à celui des hommes, soit 6,5 millions de femmes contre 2,8 millions d'hommes.

Figure 6. Personnes âgées de 25 à 54 ans souhaitant travailler ou cherchant un emploi, en pourcentage des hommes et des femmes inactifs, 2005



Source: Eurostat – EFT

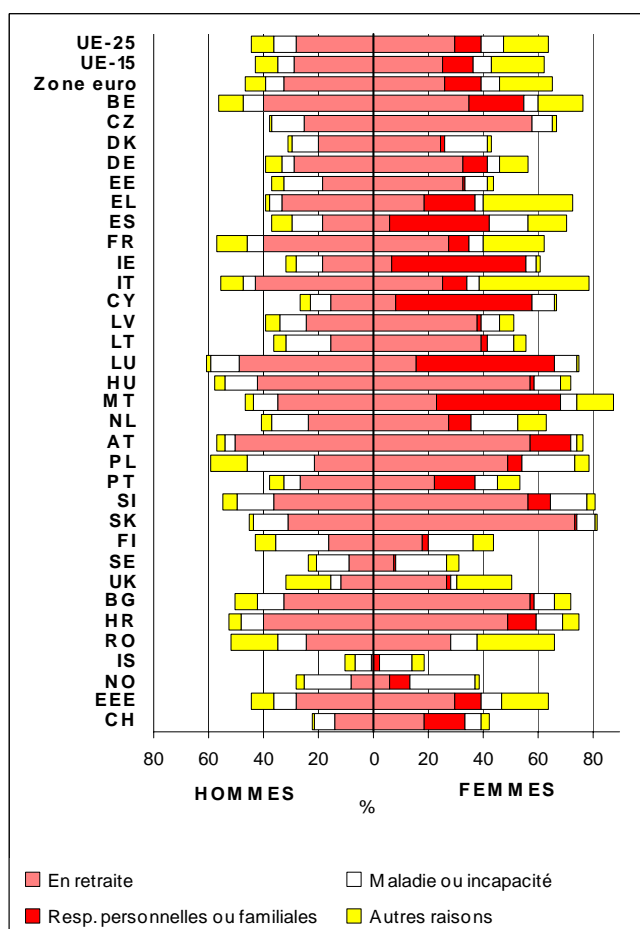
Taux d'inactivité dans la classe d'âge 55-64 ans: 45% d'hommes et 64% de femmes

Les personnes âgées de 55 à 64 ans sont moins actives sur le marché du travail que les classes d'âge plus jeunes. En 2005, 44,5% des hommes et 64,0% des femmes de cette tranche d'âge n'étaient pas sur le marché du travail dans l'UE-25. Dans le nombre total des personnes inactives de cette classe d'âge, on a compté 11,3 millions d'hommes et de 17,2 millions de femmes. Le taux d'inactivité des hommes était supérieur à 57% dans cinq États membres: Luxembourg, Pologne, Hongrie et Autriche; et il était inférieur à 30% dans cinq autres (Norvège, Chypre, Suède, Suisse et Islande). Le taux d'inactivité des femmes était inférieur à 45% en Islande, en Suède, en Norvège, en Suisse, au Danemark, en Finlande et en Estonie, et supérieur à 80% à Malte, en Slovaquie et en Slovénie.

Pour les hommes de cette classe d'âge, l'absence du marché du travail est essentiellement justifiée par la retraite: soit 28,1% du nombre total d'hommes de cette classe. Le deuxième motif le plus couramment cité est la maladie ou l'incapacité et concerne 8,1% de la population masculine âgée de 55 à 64 ans.

Le départ à la retraite est également la principale cause de l'inactivité des femmes de cette classe d'âge (29,9%). Les responsabilités personnelles ou familiales (9,9%) sont la deuxième raison invoquée, la maladie et l'incapacité étant le principal motif pour 7,6% des femmes de cette tranche d'âge en 2005 dans l'UE-25. Contrairement aux hommes, toutefois, la situation est moins claire pour les femmes dans les États membres. Dans de nombreux pays, les responsabilités personnelles ou familiales sont les raisons prédominantes de l'inactivité des femmes; dans d'autres, le motif principal invoqué est le départ à la retraite.

Figure 7. Taux d'inactivité des personnes âgées (55-64 ans), par sexe et principale cause d'inactivité, 2005.



Source: Eurostat – EFT.

Personnes inactives âgées de 55 à 64 ans moins désireuses de travailler

En 2005, dans l'UE-25, 8,9% des hommes inactifs et 6,6% des femmes inactives dans la tranche d'âge 55 - 64 ans souhaitent travailler, ce qui correspond à un million d'hommes et à 1,1 million de femmes. En Estonie, en Lettonie et au Royaume-Uni, les hommes et femmes plus âgés étaient davantage disposés à travailler que dans les autres pays de l'UE. Plus de 20% d'hommes inactifs en Estonie et d'hommes et de femmes inactives en Lettonie souhaitent travailler,

tandis que 17,3% des hommes inactifs dans cette classe d'âge au RU déclaraient souhaiter avoir un emploi

4 à 9% des personnes âgées de 65 à 74 ans encore actives

En 2005, 91,2% des hommes et 96,0% des femmes âgés de 65 à 74 ans n'étaient plus sur le marché du travail. Le taux d'inactivité des hommes était inférieur à 80% uniquement en Estonie, en Lettonie, à Chypre, en Roumanie et au Portugal. En Islande, le taux d'inactivité des hommes de cette tranche

d'âge était exceptionnellement bas (54,4%). Ce n'est qu'en Lettonie, en Norvège, en Estonie, au Portugal, en Roumanie et en Islande que le taux d'inactivité des femmes était inférieur à 90%. En Roumanie et en Islande, le taux d'inactivité des femmes de cette classe d'âge était inférieur à 80%.

Dans l'UE-25, environ 260.000 hommes et 200.000 femmes âgés de 65 à 74 ans souhaitaient travailler, soit 1,5% et 0,9% de la population inactives.

Tableau 1 - taux d'inactivité des personnes âgées de 25 à 54 ans, par situation familiale, âge et nombre d'enfants, UE-25*, 2005

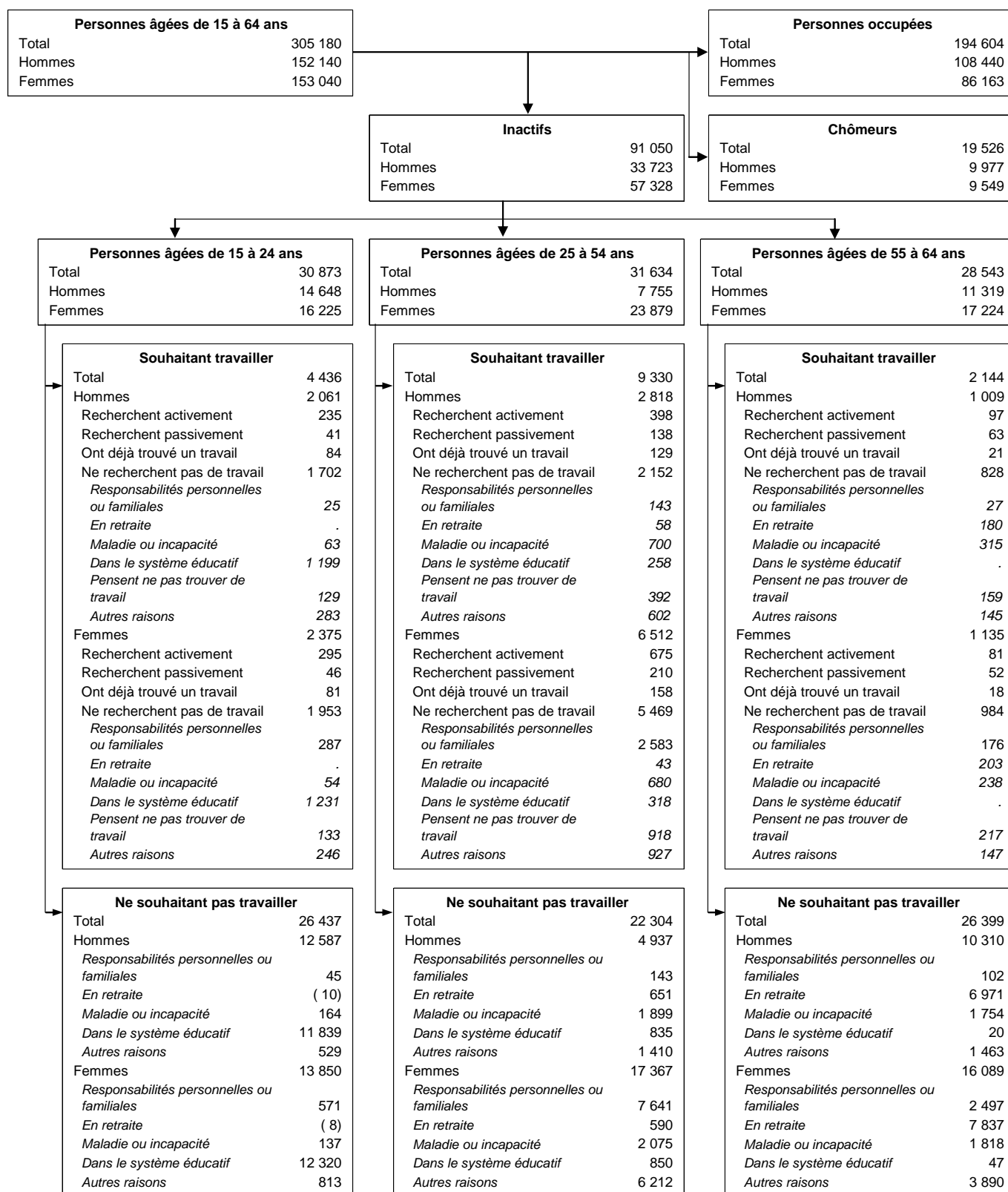
	Hommes et femmes			Hommes			Femmes		
	Total	1 enfant	2 enfants ou plus	Total	1 enfant	2 enfants ou plus	Total	1 enfant	2 enfants ou plus
Parents									
Parents d'enfants de moins de 15 ans, Total	17,5	15,1	20,0	4,0	4,2	3,9	29,5	24,5	34,8
le plus jeune enfant est âgé de 0 à 6 ans	19,8	15,9	22,4	3,6	3,3	3,8	35,1	28,0	40,0
le plus jeune enfant est âgé de 7 à 14 ans	14,7	14,4	15,1	4,7	5,0	4,2	22,9	22,0	24,7
Parents vivant seuls avec des enfants de moins de	23,3	18,5	32,1	11,9	11,6	12,5	24,7	19,4	34,3
le plus jeune enfant est âgé de 0 à 6 ans	32,0	24,2	40,3	12,5	11,6	13,5	34,1	25,7	42,9
le plus jeune enfant est âgé de 7 à 14 ans	17,3	15,7	21,7	11,5	11,6	11,3	18,0	16,3	22,9
Personnes vivant avec un conjoint et des enfants									
de moins de 15 ans	17,0	14,7	19,2	3,9	4,0	3,8	30,2	25,6	34,9
le plus jeune enfant est âgé de 0 à 6 ans	19,0	15,2	21,5	3,5	3,1	3,7	35,2	28,3	39,7
le plus jeune enfant est âgé de 7 à 14 ans	14,4	14,3	14,5	4,5	4,7	4,1	23,9	23,4	24,9
Autres personnes									
Total	15,3	-	-	10,4	-	-	20,6	-	-
Personnes vivant seules	12,0	-	-	11,3	-	-	13,0	-	-
Personnes vivant seules avec un conjoint	12,1	-	-	6,3	-	-	17,4	-	-
Personnes vivant avec un conjoint et d'autres									
adultes ou des enfants qui ne sont pas les leurs	18,4	-	-	7,9	-	-	27,0	-	-
Autres personnes	17,4	-	-	15,5	-	-	19,8	-	-

*À l'exclusion du Danemark, de l'Irlande et de la Suède

Note: les chiffres entre parenthèses "()" manquent de fiabilité étant donné la faible taille de l'échantillon, "-" signifie "non applicable"

Source: Eurostat – EFT

Figure 8 - situation professionnelle des personnes âgées de 15 à 64 ans dans l'UE-25, en 2005 (in 1 000)



Source: Eurostat – EFT.

Note: les chiffres entre parenthèses "(") manquent de fiabilité étant donné la faible taille de l'échantillon, "." les points indiquent qu'il s'agit de données très peu fiables.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Source : l'enquête UE sur les forces de travail est une grande enquête trimestrielle par sondage (sauf au Luxembourg et en Suisse où elle est annuelle) fournissant des résultats relatifs à la population dans des ménages privés dans l'UE, l'AELE et les pays candidats. Les personnes effectuant un service militaire ou communautaire ne sont pas incluses dans les résultats. Les taux d'échantillonnage trimestriels varient entre 0,2% et 3,3%. L'enquête donne des informations trimestrielles sur les personnes âgées de 15 ans et plus ayant un emploi ainsi que sur les personnes hors du marché du travail. Les concepts et définitions utilisés dans l'enquête sont conformes aux lignes directrices de l'Organisation internationale du travail.

Les **données sur les ménages** ne sont pas disponibles pour le Danemark et l'Irlande (situation familiale non identifiable), ni pour la Suède, l'Islande, la Norvège et la Suisse qui n'en fournissent pas.

Dans la présente publication, les **estimations** sont toutes des moyennes annuelles des quatre estimations trimestrielles de l'année. Les estimations annuelles de l'Irlande et du Royaume-Uni vont du deuxième trimestre 2005 (à compter de mars) au trimestre d'hiver 2005/2006 (se terminant en février 2006). L'estimation annuelle de la Suède repose sur le deuxième trimestre jusqu'au dernier trimestre 2005 et sur une enquête pilote séparée menée pendant le premier trimestre 2005. La moyenne annuelle de la Croatie s'appuie sur les deux enquêtes semestrielles de l'année 2005 et les estimations de la Suisse reposent sur l'enquête de printemps 2005.

La **population active** comprend les personnes occupées et les personnes au chômage. Par **personnes occupées**, on entend celles âgées de 15 ans et plus (Espagne, Royaume-Uni: 16 ans et plus; Danemark, Estonie, Hongrie, Lettonie, Suède, Finlande: 15 à 74 ans; Islande, Norvège: 16 à 74 ans) qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure par semaine contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, ou avaient un travail dont elles étaient temporairement absentes pour raison, par exemple, de maladie, de congés, de conflit du travail, d'études ou de formation. Les **personnes au chômage** sont les personnes âgées de 15 à 74 ans (en Espagne, au Royaume-Uni, en Islande, en Norvège: 16 à 74 ans) qui étaient sans travail durant la semaine de référence, étaient disponibles pour travailler, étaient activement à la recherche d'un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou avaient trouvé un emploi qui débiterait au cours des trois mois suivants.

Par **personnes inactives**, on entend celles qui ne sont ni occupées ni au chômage. Le **taux d'inactivité** est égal à la part (en %) des personnes inactives parmi la population totale du même groupe d'âge vivant dans des ménages privés.

Les **causes d'inactivité** peuvent être dérivées de quatre variables par ordre hiérarchique. La première variable utilisée regroupe les raisons pour lesquelles une personne ne recherche pas d'emploi. Dans les cas où il n'y a pas d'indication de raisons spécifiques ou dans les cas de non-réponse pour cette variable, les autres variables sont utilisées dans l'ordre suivant: raisons pour lesquelles une personne n'a pas pu commencer à travailler immédiatement, situation principale, participation à un enseignement ou à une formation et raison pour laquelle la personne a quitté son dernier emploi. L'Allemagne, le Royaume-Uni et la Suisse ne fournissent pas de données sur la situation principale; dans le cas de l'Allemagne et de la Suisse, si le répondant n'a jamais travaillé ou a travaillé il y a plus d'un an, c'est la situation de l'année précédente qui est utilisée à condition qu'il s'agisse d'une incapacité, d'un départ à la retraite ou de l'accomplissement de tâches domestiques.

Il y a **volonté de travailler** si une personne déclare explicitement qu'elle souhaite travailler, si une personne a recherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes, y compris la semaine de référence, ou si une personne n'a pas recherché d'emploi parce qu'elle en avait déjà trouvé un.

Est considéré comme **enfant** tout individu de moins de 15 ans à la fin de la semaine de référence. On entend par **parent** (père ou mère), toute personne vivant dans un ménage privé avec un ou plusieurs enfants qui sont les siens ou avec ceux de son conjoint. Certains enfants sont confiés à la garde de personnes autres que leurs parents. Il n'est pas possible d'identifier ces personnes dans l'EFT de l'UE.

Le **niveau d'éducation** est défini conformément à la classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE 1997). On distingue trois niveaux: enseignement primaire ou secondaire inférieur (CITE 1 ou 2), enseignement secondaire supérieur ou supérieur non universitaire (CITE 3-4) et enseignement universitaire (CITE 5-6).

Codes pays utilisés dans la présente publication: BE (Belgique), CZ (République tchèque), DK (Danemark), DE (Allemagne), EE (Estonie), EL (Grèce), ES (Espagne), FR (France, sauf les "Départements d'Outre-mer": Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion), IE (Irlande), IT (Italie), CY (Chypre), LV (Lettonie), LT (Lituanie), LU (Luxembourg), HU (Hongrie), MT (Malte), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), PL (Pologne), PT (Portugal), SI (Slovénie), SK (République slovaque), FI (Finlande), SE (Suède), UK (Royaume-Uni), EU-25 (Union européenne), EU-15 (ancienne Union européenne de 15 États membres), zone euro (Belgique, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal et Finlande), BG (Bulgarie), HR (Croatie), RO (Roumanie), IS (Islande), NO (Norvège), EEE (Espace Économique Européen comprenant l'UE-25, l'Islande et la Norvège, à l'exclusion du Liechtenstein), CH (Suisse).

Pour en savoir plus :

Données :

[Site Web EUROSTAT/Population et condition sociale/Données/Marché du travail/Séries EFT - Données trimestrielles/Inactivité - séries EFT/Population inactive en pourcentage de la population totale \(de chaque sexe\) par tranche d'âge \(%\)](#)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408

Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:

<http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>

E-mail: info-info-opoce@ec.europa.eu
